LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

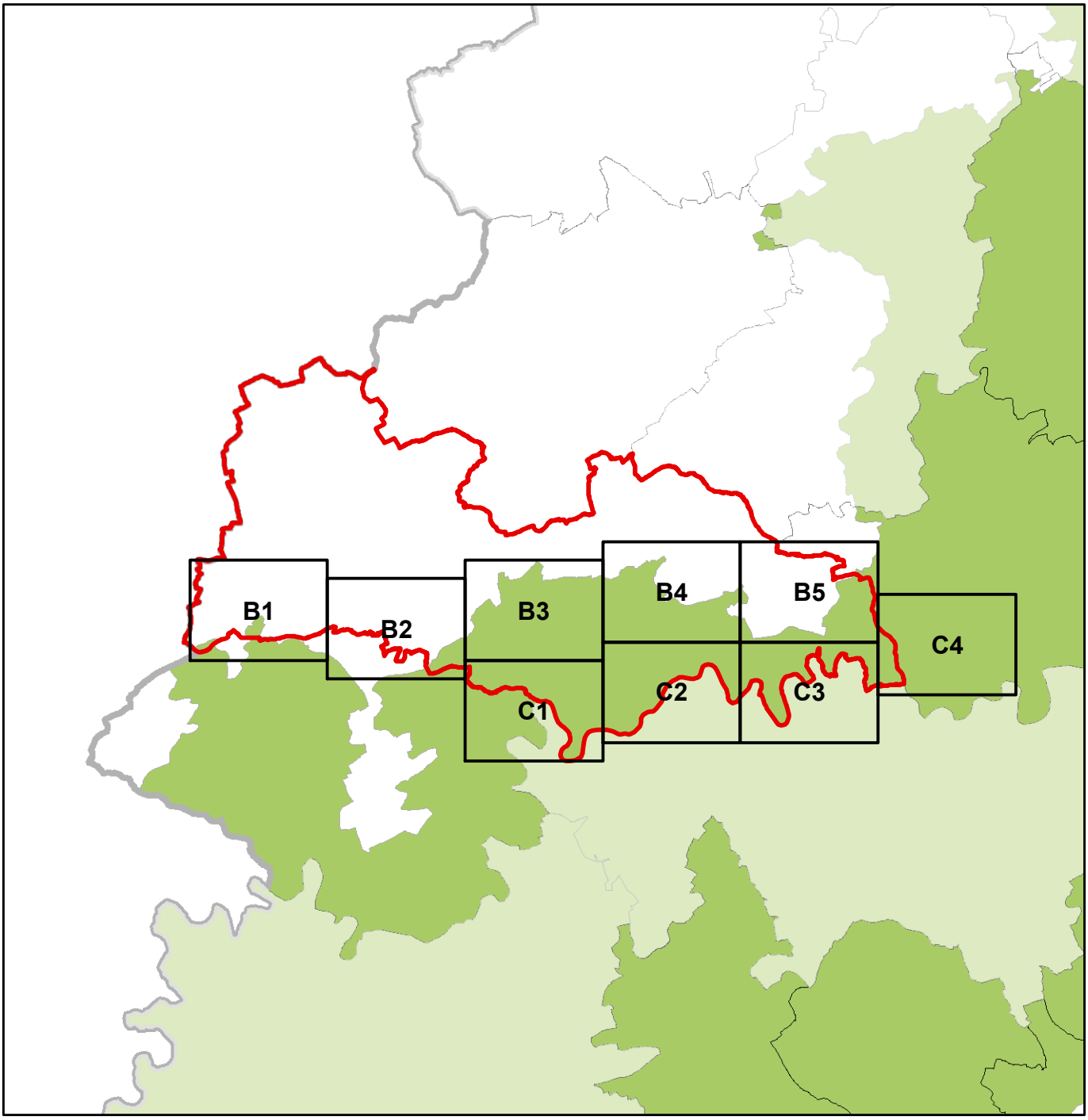
PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Commune du Lac de la Haute Sûre

Espace Haute-Sûre - Kiischpelt

Plan d'assemblage



LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)
Parcelle cadastrale / bâtiment
Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait B1

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait B2

Bambësch
vir dem Bambësch
Klomburen
op Klomburen
Gebranntebësch
jungen Wald
unter dem jungen Wald
auf den Ahlen
in den Büschen
auf dem Ahleneknap
Killenbirchen
Teischelt
Goldewäldchen
Mockeschkaul
am Béiwenwee
an der Nék
op Laschent
Lambertsbierg
Schoss
Stengeburen
unter Boescht
Loreswaeldchen
Stonnenfass
am Helerberg
Dielchen
Kurtemt
Kurtemergruendchen
in der Dierbach
im Löecheleichen
Kendelsbour
Sterrerberg
Nobent
Knieteld
Scheelen Grund
in Moschelt
in Ensper
Hasenboechel
Klinkbirchen
in Klinkbirchen
in Redendell
auf Klinkbirchen
vor Klinkbirchen
auf Koossels
in der Paffels
Triedgengaart

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Energie et de
l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait B3

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait B4

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire
Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait B5

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait C1

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de
l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement
du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

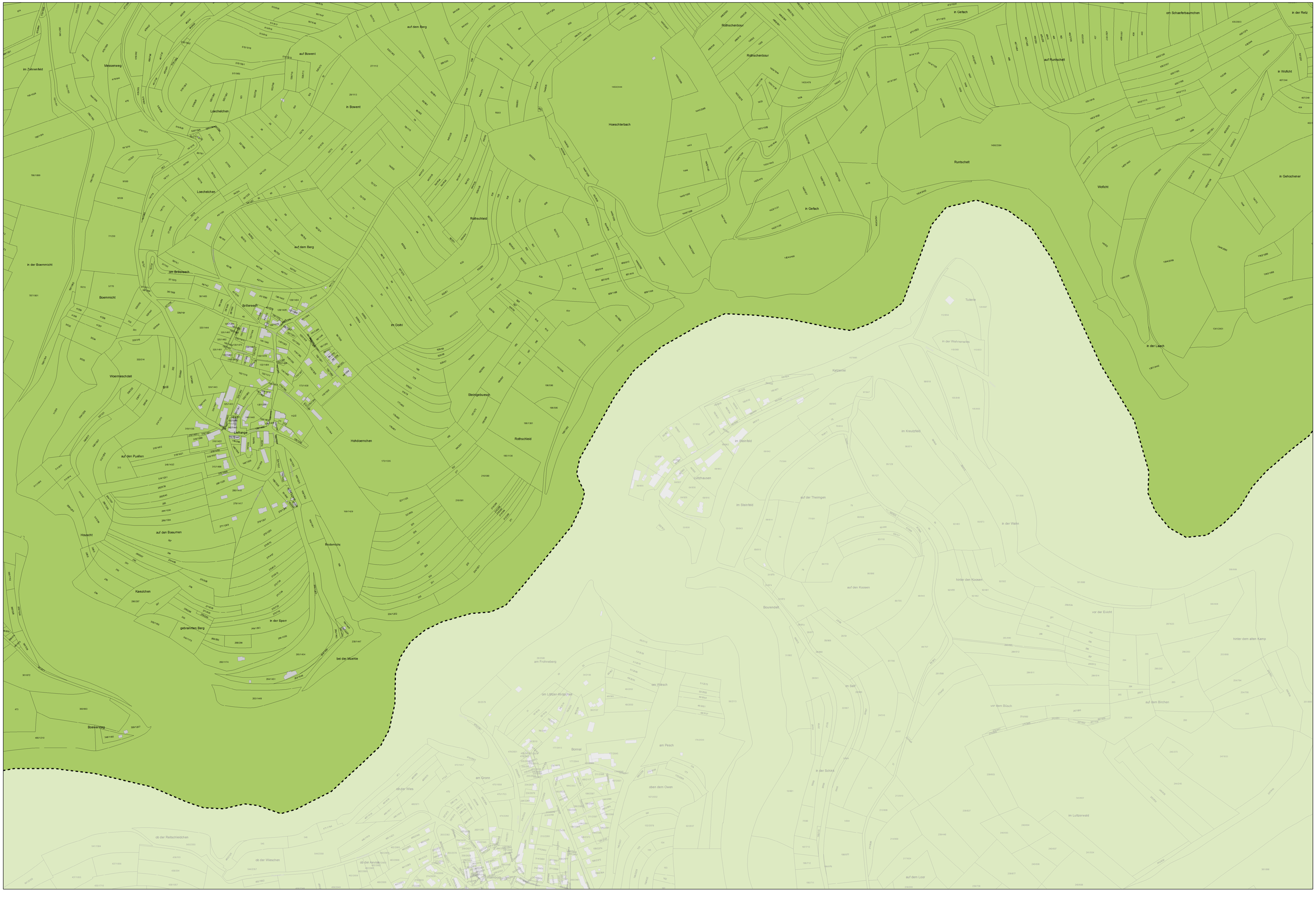
PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait C2



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait C3

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Energie et de l'Aménagement du territoire

Département de l'aménagement du territoire

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable

Format DIN A0 à l'échelle 1:2500

N

Fond de plan: PCN © Origine Cadastre (version: 03/06/2019)
Droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg
Copie et reproduction interdites

0 20 40 80 120 160 200 m

PSP - Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP)

Parcelle cadastrale / bâtiment

Limite de la commune

PROJET DE PLAN DIRECTEUR SECTORIEL «PAYSAGES»

Annexe 2a - Zone de préservation des grands ensembles paysagers

Espace Haute-Sûre - Kliischpelt

Commune du Lac de la Haute Sûre

Extrait C4